

## orientation

Par **anaisa**, le **21/05/2011** à **15:16**

Bonjour,

\*je suis nouvelle sur ce site ! Je suis un peu perdue dans le fonctionnement, je voulais poser des questions sur mon orientation mais le seul moyen pour écrire un message était dans cette rubrique (je suis sûrement au mauvais endroit, désolée).

Bref, je me suis inscrite sur ce site dans l'espoir d'avoir des réponses dans mon orientation. Je suis en licence 3 droit bilingue et l'année prochaine je ne sais pas trop où aller. Le master droit privé-sciences criminelles à lille me tente bien mais j'hésite aussi avec le master carrières judiciaires de Rennes. J'ai aussi vu qu'il y avait des IPAG ( instituts de préparation à l'administration générale) et je me demande donc les avantages/inconvénients de ce parcours. En clair, s'il faut que je fasse un master 1 classique, un IPAG diplomant, m'inscrire dans un IEJ en même temps qu'un master...En quelque sorte, quel est le meilleur parcours ?

Je souhaite m'orienter vers des concours (police, douanes, avocat, magistrat, huissier). Mon choix est large, c'est pourquoi je souhaite un master qui ouvre des portes, ou du moins qui n'en ferme pas trop (pour me laisser encore un an de réflexion sur mon choix professionnel). Je suis assez intéressé par le droit pénal.

Merci d'avance pour vos réponses, vous me rendrez un grand service !

Anaisa

Par **anaisa**, le **21/05/2011** à **15:23**

no panic, j'ai trouvé la rubrique correspondante à mes recherches !  
j'ai donc posté mon message dans "master1,..."